

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - OUST (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21090223500014

POSTE COMPTABLE : 009012

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : OUST (3)

ANNEE 2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	31

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	OUST OUST	CA 2015
-------------------	----------------------	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	569
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	282
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
2	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires (du // /).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	690 986,76	G	841 887,22
	Section d'investissement	B	357 526,79	H	388 599,95

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	109 465,61 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 157 979,16	= G+H+I+J	1 230 487,17
--------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	19 987,40	L	54 160,26
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	19 987,40	= K+L	54 160,26

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	690 986,76	= G+I+K	841 887,22
	Section d'investissement	= B+D+F	486 979,80	= H+J+L	442 760,21
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 177 966,56	= G+H+I+J+K+L	1 284 647,43

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	19 987,40	L	54 160,26
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		54 160,26
16	Emprunts et dettes assimilées		2 282,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 429,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 276,40	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	217 250,00	191 851,16	0,00	0,00	25 398,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	307 350,00	288 721,03	0,00	0,00	18 628,97
014	Atténuations de produits	18 243,00	18 243,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	44 508,00	42 999,34	0,00	0,00	1 508,66
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		587 351,00	541 814,53	0,00	0,00	45 536,47
66	Charges financières	45 519,00	45 158,38	0,00	0,00	360,62
67	Charges exceptionnelles	16 083,02	15 073,85	0,00	0,00	1 009,17
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		648 953,02	602 046,76	0,00	0,00	46 906,26
023	Virement à la section d'investissement (2)	65 458,98				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	88 940,00	88 940,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		154 398,98	88 940,00			65 458,98
TOTAL		803 352,00	690 986,76	0,00	0,00	112 365,24
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 700,00	35 260,21	0,00	0,00	-4 560,21
70	Produits services, domaine et ventes div	42 712,00	52 672,29	0,00	0,00	-9 960,29
73	Impôts et taxes	278 328,00	295 755,30	0,00	0,00	-17 427,30
74	Dotations et participations	290 109,00	296 967,87	0,00	0,00	-6 858,87
75	Autres produits de gestion courante	61 600,00	61 325,41	0,00	0,00	274,59
Total des recettes de gestion courante		703 449,00	741 981,08	0,00	0,00	-38 532,08
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	99 903,00	99 906,14	0,00	0,00	-3,14
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		803 352,00	841 887,22	0,00	0,00	-38 535,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		803 352,00	841 887,22	0,00	0,00	-38 535,22
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 810,79	32 454,28	6 429,00	1 927,51
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	88 388,19	55 355,77	11 276,40	21 756,02
	Total des opérations d'équipement	48 695,11	48 084,64	0,00	610,47
	Total des dépenses d'équipement	177 894,09	135 894,69	17 705,40	24 294,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	215 916,00	213 762,44	2 282,00	-128,44
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	215 916,00	213 762,44	2 282,00	-128,44
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	393 810,09	349 657,13	19 987,40	24 165,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	7 869,66	7 869,66		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	7 869,66	7 869,66		0,00
	TOTAL	401 679,75	357 526,79	19 987,40	24 165,56
	Pour information	(2) 109 465,61			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	170 417,26	116 091,40	54 160,26	165,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	170 417,26	116 091,40	54 160,26	165,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	34 816,00	31 714,94	0,00	3 101,06
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	143 243,46	143 243,46	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	740,49	0,00	-340,49
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	178 459,46	175 698,89	0,00	2 760,57
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	348 876,72	291 790,29	54 160,26	2 926,17
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	65 458,98			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	88 940,00	88 940,00		0,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	7 869,66	7 869,66		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		162 268,64	96 809,66		65 458,98
TOTAL		511 145,36	388 599,95	54 160,26	68 385,15
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	191 851,16		191 851,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	288 721,03		288 721,03
014	Atténuations de produits	18 243,00		18 243,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	42 999,34		42 999,34
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	45 158,38	0,00	45 158,38
67	Charges exceptionnelles	15 073,85	88 940,00	104 013,85
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		602 046,76	88 940,00	690 986,76
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	213 762,44	0,00	213 762,44
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	48 084,64		48 084,64
19	<i>Différences sur réalisation d'immo. (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	32 454,28	7 869,66	40 323,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	55 355,77	0,00	55 355,77
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		349 657,13	7 869,66	357 526,79
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				109 465,61

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	35 260,21		35 260,21
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	52 672,29		52 672,29
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	295 755,30		295 755,30
74	Dotations et participations	296 967,87		296 967,87
75	Autres produits de gestion courante	61 325,41	0,00	61 325,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	99 906,14	0,00	99 906,14
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		841 887,22	0,00	841 887,22
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	31 714,94	0,00	31 714,94
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	143 243,46		143 243,46
13	Subventions d'investissement	116 091,40	0,00	116 091,40
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	740,49	0,00	740,49
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Différences sur réalisation d'immo.		2 440,00	2 440,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	94 369,66	94 369,66
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		291 790,29	96 809,66	388 599,95
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	217 250,00	191 851,16	0,00	0,00	25 398,84
60611	Eau et assainissement	7 000,00	5 965,77	0,00	0,00	1 034,23
60612	Energie - Electricité	30 000,00	30 828,07	0,00	0,00	-828,07
60621	Combustibles	12 000,00	12 547,57	0,00	0,00	-547,57
60622	Carburants	3 000,00	2 470,54	0,00	0,00	529,46
60623	Alimentation	2 200,00	2 120,83	0,00	0,00	79,17
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	2 826,16	0,00	0,00	173,84
60632	Fournitures de petit équipement	9 000,00	6 398,10	0,00	0,00	2 601,90
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	3 691,77	0,00	0,00	-2 191,77
60636	Vêtements de travail	700,00	709,95	0,00	0,00	-9,95
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 189,14	0,00	0,00	310,86
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 500,00	1 048,79	0,00	0,00	451,21
6067	Fournitures scolaires	3 000,00	2 312,32	0,00	0,00	687,68
6068	Autres matières et fournitures	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
611	Contrats de prestations de services	24 000,00	21 588,07	0,00	0,00	2 411,93
6135	Locations mobilières	2 200,00	1 701,73	0,00	0,00	498,27
61521	Entretien terrains	12 000,00	8 752,20	0,00	0,00	3 247,80
61522	Entretien bâtiments	5 931,00	3 843,02	0,00	0,00	2 087,98
61523	Entretien voies et réseaux	7 000,00	2 876,23	0,00	0,00	4 123,77
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	1 969,81	0,00	0,00	1 030,19
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	215,54	0,00	0,00	2 784,46
6156	Maintenance	4 000,00	2 820,09	0,00	0,00	1 179,91
616	Primes d'assurances	4 500,00	6 517,75	0,00	0,00	-2 017,75
617	Etudes et recherches	2 000,00	2 104,77	0,00	0,00	-104,77
6182	Documentation générale et technique	700,00	589,60	0,00	0,00	110,40
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	175,00	0,00	0,00	-175,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	6 000,00	2 413,00	0,00	0,00	3 587,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	9 770,00	10 718,94	0,00	0,00	-948,94
6231	Annonces et insertions	1 700,00	1 592,20	0,00	0,00	107,80
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 522,55	0,00	0,00	-522,55
6238	Divers	0,00	433,23	0,00	0,00	-433,23
6251	Voyages et déplacements	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6256	Missions	2 000,00	1 839,70	0,00	0,00	160,30
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	905,95	0,00	0,00	94,05
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	3 359,50	0,00	0,00	640,50
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	3 381,23	0,00	0,00	118,77
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	15 000,00	12 458,04	0,00	0,00	2 541,96
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	27 049,00	26 890,00	0,00	0,00	159,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	1 074,00	0,00	0,00	-74,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	307 350,00	288 721,03	0,00	0,00	18 628,97
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 500,00	3 398,30	0,00	0,00	101,70
6411	Personnel titulaire	142 000,00	132 618,37	0,00	0,00	9 381,63
6413	Personnel non titulaire	22 000,00	29 684,35	0,00	0,00	-7 684,35
64161	Emplois jeunes	43 000,00	34 921,09	0,00	0,00	8 078,91
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	35 000,00	29 107,00	0,00	0,00	5 893,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	45 000,00	41 335,19	0,00	0,00	3 664,81
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	4 128,00	0,00	0,00	-128,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 900,00	11 849,06	0,00	0,00	-949,06
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	150,00	150,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 100,00	829,67	0,00	0,00	270,33
6488	Autres charges	700,00	700,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	18 243,00	18 243,00	0,00	0,00	0,00
73923	Reversements sur FNGIR	18 243,00	18 243,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	44 508,00	42 999,34	0,00	0,00	1 508,66

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6531	Indemnités	26 500,00	26 157,84	0,00	0,00	342,16
6533	Cotisations de retraite	1 008,00	1 008,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	3 000,00	573,00	0,00	0,00	2 427,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 619,77	0,00	0,00	-1 619,77
657362	Subv. fonct. CCAS	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	13 200,00	11 925,00	0,00	0,00	1 275,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 715,73	0,00	0,00	-1 715,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		587 351,00	541 814,53	0,00	0,00	45 536,47
66	Charges financières (b)	45 519,00	45 158,38	0,00	0,00	360,62
66111	Intérêts réglés à l'échéance	44 875,00	44 514,46	0,00	0,00	360,54
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	343,92	0,00	0,00	-343,92
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	644,00	300,00	0,00	0,00	344,00
67	Charges exceptionnelles (c)	16 083,02	15 073,85	0,00	0,00	1 009,17
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 796,00	788,28	0,00	0,00	1 007,72
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	14 087,02	14 087,02	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	200,00	198,55	0,00	0,00	1,45
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		648 953,02	602 046,76	0,00	0,00	46 906,26
023	Virement à la section d'investissement	65 458,98	0,00			65 458,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	88 940,00	88 940,00			0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	86 500,00	86 500,00			0,00
676	Différences sur réalisations (positives)	2 440,00	2 440,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		154 398,98	88 940,00			65 458,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		154 398,98	88 940,00			65 458,98
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		803 352,00	690 986,76	0,00	0,00	112 365,24
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 700,00	35 260,21	0,00	0,00	-4 560,21
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 700,00	35 260,21	0,00	0,00	-4 560,21
70	Produits services, domaine et ventes div	42 712,00	52 672,29	0,00	0,00	-9 960,29
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 220,00	1 219,50	0,00	0,00	0,50
70323	Redev. occupat° domaine public communal	200,00	197,00	0,00	0,00	3,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	2 000,00	1 912,40	0,00	0,00	87,60
7036	Taxes de pâturage et de tourbage	3 350,00	3 381,07	0,00	0,00	-31,07
7067	Redev. services périscolaires et enseign	20 942,00	26 473,36	0,00	0,00	-5 531,36
70878	Remb. frais par d'autres redevables	15 000,00	19 378,26	0,00	0,00	-4 378,26
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	110,70	0,00	0,00	-110,70
73	Impôts et taxes	278 328,00	295 755,30	0,00	0,00	-17 427,30
73111	Taxes foncières et d'habitation	268 297,00	273 958,00	0,00	0,00	-5 661,00
73112	Cotisation sur la VAE	2 470,00	0,00	0,00	0,00	2 470,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	1 061,00	0,00	0,00	0,00	1 061,00
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	0,00	10 986,00	0,00	0,00	-10 986,00
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	1 500,00	733,07	0,00	0,00	766,93
7336	Droits de place	0,00	18,00	0,00	0,00	-18,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	5 000,00	10 060,23	0,00	0,00	-5 060,23
74	Dotations et participations	290 109,00	296 967,87	0,00	0,00	-6 858,87
7411	Dotation forfaitaire	127 254,00	127 506,00	0,00	0,00	-252,00
74121	Dotation de solidarité rurale	76 631,00	76 631,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	23 944,00	23 944,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	2 812,00	2 812,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	288,00	0,00	0,00	-288,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	32 645,00	32 623,00	0,00	0,00	22,00
7478	Participat° Autres organismes	5 000,00	2 679,64	0,00	0,00	2 320,36
748311	Compens. pertes bases imposition CET	2 750,00	97,00	0,00	0,00	2 653,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	0,00	1 726,00	0,00	0,00	-1 726,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	5 555,00	0,00	0,00	-5 555,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	6 932,00	0,00	0,00	-6 932,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4 796,00	2 973,00	0,00	0,00	1 823,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	10 061,00	10 061,00	0,00	0,00	0,00
748711	Dotation d'animation locale reçue	2 200,00	1 033,33	0,00	0,00	1 166,67
7488	Autres attributions et participations	2 016,00	2 106,90	0,00	0,00	-90,90
75	Autres produits de gestion courante	61 600,00	61 325,41	0,00	0,00	274,59
752	Revenus des immeubles	51 600,00	53 328,31	0,00	0,00	-1 728,31
758	Produits divers de gestion courante	10 000,00	7 997,10	0,00	0,00	2 002,90
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		703 449,00	741 981,08	0,00	0,00	-38 532,08
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	99 903,00	99 906,14	0,00	0,00	-3,14
775	Produits des cessions d'immobilisations	88 940,00	88 940,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 963,00	10 966,14	0,00	0,00	-3,14
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		803 352,00	841 887,22	0,00	0,00	-38 535,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		803 352,00	841 887,22	0,00	0,00	-38 535,22

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	40 810,79	32 454,28	6 429,00	1 927,51
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	8 565,00	2 136,00	6 429,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	4 500,00	3 031,39	0,00	1 468,61
2182	Matériel de transport	15 710,00	15 709,20	0,00	0,80
2183	Matériel de bureau et informatique	8 035,79	8 114,79	0,00	-79,00
2184	Mobilier	4 000,00	3 462,90	0,00	537,10
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	88 388,19	55 355,77	11 276,40	21 756,02
2313	Constructions	74 586,19	52 260,29	11 276,40	11 049,50
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	9 842,00	0,00	0,00	9 842,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	3 960,00	3 095,48	0,00	864,52
37	Opération d'équipement n° 37 (2)	35 780,20	35 237,48	0,00	542,72
39	Opération d'équipement n° 39 (2)	12 514,91	12 514,91	0,00	0,00
40	Opération d'équipement n° 40 (2)	400,00	332,25	0,00	67,75
Total des dépenses d'équipement		177 894,09	135 894,69	17 705,40	24 294,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	215 916,00	213 762,44	2 282,00	-128,44
1641	Emprunts en euros	123 874,00	124 000,03	0,00	-126,03
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 102,00	821,87	2 282,00	-1,87
166	Refinancement de dette	88 940,00	88 940,54	0,00	-0,54
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		215 916,00	213 762,44	2 282,00	-128,44
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		393 810,09	349 657,13	19 987,40	24 165,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	7 869,66	7 869,66		0,00
21538	Autres réseaux	7 869,66	7 869,66		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		7 869,66	7 869,66		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		401 679,75	357 526,79	19 987,40	24 165,56
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		109 465,61			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	170 417,26	116 091,40	54 160,26	165,60
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	64 535,90	47 020,20	17 432,90	82,80
1322	Subv. non transf. Régions	7 351,00	0,00	7 351,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 627,00	13 540,00	7 087,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	57 432,36	44 917,20	12 432,36	82,80
1341	D.E.T.R. non transférable	20 471,00	10 614,00	9 857,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		170 417,26	116 091,40	54 160,26	165,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	178 059,46	174 958,40	0,00	3 101,06
10222	FCTVA	34 200,00	30 520,87	0,00	3 679,13
10226	Taxe d'aménagement	616,00	1 194,07	0,00	-578,07
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	143 243,46	143 243,46	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	740,49	0,00	-340,49
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		178 459,46	175 698,89	0,00	2 760,57
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		348 876,72	291 790,29	54 160,26	2 926,17
021	Virement de la sect° de fonctionnement	65 458,98			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	88 940,00	88 940,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	2 440,00	2 440,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	86 500,00	86 500,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		154 398,98	88 940,00		65 458,98
041	Opérations patrimoniales (5)	7 869,66	7 869,66		0,00
21532	Réseaux d'assainissement	7 869,66	7 869,66		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		162 268,64	96 809,66		65 458,98
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		511 145,36	388 599,95	54 160,26	68 385,15
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 37 (1)
LIBELLE : EBOULEMENT ROUTE MIRABAT

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		35 780,20	A	35 237,48	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	542,20		0,00	0,00		542,20
2033	Frais d'insertion	542,20		0,00	0,00		542,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	35 238,00		35 237,48	0,00		0,52
2313	Constructions	35 238,00		35 237,48	0,00		0,52

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		23 457,26	C	0,00	23 457,26	D	0,00
13	Subventions d'investissement	23 457,26		0,00	23 457,26		0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	11 024,90		0,00	11 024,90		0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	12 432,36		0,00	12 432,36		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-35 237,48	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 38 (1)
LIBELLE : REHABILITATION CABANE DE POUILH

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		90 000,00	C	89 834,40	0,00	165,60	D	0,00
13	Subventions d'investissement	90 000,00	89 834,40	0,00	165,60		0,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	45 000,00	44 917,20	0,00	82,80		0,00	
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	45 000,00	44 917,20	0,00	82,80		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	89 834,40	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 39 (1)
LIBELLE : APPARTEMENT VALIER

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		12 514,91	A	12 514,91	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	12 514,91		12 514,91	0,00		0,00
2313	Constructions	12 514,91		12 514,91	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		2 561,00	C	5 561,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	2 561,00		5 561,00	0,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		3 000,00	0,00		0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	2 561,00		2 561,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-6 953,91	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40 (1)
LIBELLE : RF 3 EFFRONDREMENTS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		400,00	A 332,25	0,00	67,75	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	400,00	332,25	0,00	67,75	0,00
2033	Frais d'insertion	400,00	332,25	0,00	67,75	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-332,25	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)					1 856 688,31									
1641 Emprunts en euros (total)					1 856 688,31									
00000020966	CRCAMA	26/09/2014	2014-09-26	10/12/2014	120 000,00	F		2,860	2,860	Euros	T	P		A-1
000000312858	CRCAMA	10/03/2015	2015-03-10	10/06/2015	78 880,00	F		3,150	3,150	Euros	T	P		A-1
1007824	CDC CAISSE DEPOTS ET CONS	01/06/2003	2003-06-01	01/06/2003	28 965,31	F		4,200	4,200	Euros	A	P		A-1
1147210	CDC CAISSE DEPOTS ET CONS	02/11/2009	2009-11-02	01/11/2010	167 543,00	F		1,850	1,850	Euros	A	P		A-1
6157519	CAISSE D'EPARGNE CEMP	01/07/2002	2002-07-01	05/11/2002	111 000,00	F		5,400	5,400	Euros	T	P		A-1
6503250	CAISSE D'EPARGNE CEMP	05/01/2005	2005-01-05	10/02/2005	147 000,00	F		4,150	4,150	Euros	A	P		A-1
7256746	CAISSE D'EPARGNE CEMP	30/11/2007	2007-11-30	20/02/2008	70 000,00	F		3,890	3,890	Euros	A	P		A-1
7625987	CAISSE D'EPARGNE CEMP	15/01/2011	2011-01-15	05/02/2011	135 000,00	F		3,500	3,500	Euros	A	P		A-1
7625996	CAISSE D'EPARGNE CEMP	15/01/2010	2010-01-15	05/02/2011	80 000,00	F		3,500	3,500	Euros	A	P		A-1
8013046	CAISSE D'EPARGNE CEMP	25/07/2011	2011-07-25	25/10/2011	365 000,00	F		4,690	4,690	Euros	T	C		A-1
8371616	CAISSE D'EPARGNE CEMP	04/06/2013	2013-06-04	05/06/2014	182 000,00	F		4,050	4,050	Euros	A	P		A-1
P07K9N018PR	CRCAMA	01/12/2008	2008-12-01	10/03/2009	173 300,00	F		5,160	5,160	Euros	T	X		A-1
P1BXC5011PR	CRCAMA	22/10/2010	2010-10-22	10/03/2011	83 000,00	F		3,350	3,350	Euros	T	P		A-1
P1FACW011PR	CRCAMA	10/01/2013	2013-01-10	10/04/2013	50 000,00	F		5,010	5,010	Euros	T	P		A-1
P1GFWF029PR	CRCAMA	09/09/2013	2013-09-09	10/09/2014	65 000,00	F		4,500	4,500	Euros	A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 856 688,31									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 050 051,30					282 643,52	45 662,63	0,00	13 698,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 050 051,30					282 643,52	45 662,63	0,00	13 698,44
00000020966		0,00	A-1	106 802,33	8,55	F		2,860	10 595,61	3 244,63	0,00	169,70
000000312858		0,00	A-1	74 064,56	9,01	F		3,150	5 115,44	1 830,55	0,00	129,61
1007824		0,00	A-1	4 633,29	2,23	F		2,200	2 299,50	173,19	0,00	60,92
1147210		0,00	A-1	108 491,17	8,65	F		1,350	11 125,47	1 913,87	0,00	240,04
6157519		0,00	A-1	17 993,43	1,31	F		5,400	9 548,38	1 296,06	0,00	148,45
6503250		0,00	A-1	48 325,84	3,83	F		4,150	10 902,42	2 457,97	0,00	1 782,68
7256746		0,00	A-1	16 036,74	1,73	F		3,890	7 487,99	1 093,90	0,00	642,14
7625987		0,00	A-1	73 290,99	4,85	F		3,500	13 205,21	3 027,37	0,00	2 315,79
7625996		0,00	A-1	43 431,67	3,85	F		3,500	7 825,32	1 793,99	0,00	1 372,32
8013046		0,00	A-1	287 437,50	15,38	F		4,690	18 250,00	14 015,78	0,00	2 434,03
8371616		0,00	A-1	151 139,80	7,24	F		4,050	15 736,36	6 758,48	0,00	3 485,66
P07K9N018PR		0,00	A-1	0,00	7,73	F		5,160	119 383,57	2 102,59	0,00	0,00
P1BXC5011PR		0,00	A-1	59 799,51	9,62	F		3,350	4 954,74	2 107,46	0,00	111,29
P1FACW011PR		0,00	A-1	0,00	6,84	F		5,010	42 945,38	1 062,52	0,00	0,00
P1GFWF029PR		0,00	A-1	58 604,47	12,50	F		4,500	3 268,13	2 784,27	0,00	805,81
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 050 051,30					282 643,52	45 662,63	0,00	13 698,44

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					162 328,95	78 880,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
P07K9N018PR	2008	P	19/03/2015	CRCA	119 383,57	78 880,00	0,00	A	F		0,000		0,00	0,00	0,00	
p1facw011pr	2013	P	19/03/2015	crca	42 945,38	0,00	0,00	A	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
AF4912	2015	P	19/03/2015	CRCA	0,00	0,00	0,00	A	F		0,000		0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,50	0,00	1,50	1,00	0,50	1,50
Secrétaire administrative CDI	A	0,50	0,00	0,50	0,00	0,50	0,50
Secrétaire de mairie	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,80	4,80	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal 2eme classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emploi jeune	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
adjoint technique 2ème classe	C	0,00	0,80	0,80	1,00	0,00	1,00
adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,85	0,00	0,85	0,85	0,00	0,85
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	C	0,85	0,00	0,85	0,85	0,00	0,85
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	1,05	2,05	2,05	0,00	2,05
Adjoint d'animation	C	0,00	0,85	0,85	0,85	0,00	0,85
CONTRAT article3,1 de la loi du 26011984 Adjoint animation	C	0,00	0,20	0,20	0,20	0,00	0,20
emploi jeune	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		7,35	1,85	9,20	7,90	0,50	8,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Secrétaire administrative CDI	A	ADM	588	0,00	3-4	CDI
adjoint technique	C	TECH	330	0,00	3-b	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 VOTES :
 Pour : 12
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 18/02/2016

Présenté par (1) FARAMOND RICHARD 1er.
 A Oust, le 26/02/2016
 FARAMOND RICHARD 1er

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A COMMUNE DE OUST, le 26/02/2016
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANDREU-DOUGNAC Marie-Dominique	
BEUSTE Nejma	
DE MERITENS Richard	
DENAT Xavier	
FARAMOND Richard	
FAUP Guillaume	
FAUP Katia	
GALERA Natacha	
JACOB Cyrille	
JALLAIS Cécile	
LELEU Séverine	
PUJOL Julien	
ROGALLE Jean-Louis	
SERVAT Jacques	
TROYES Jacques	

Certifié exécutoire par (1) FARAMOND RICHARD 1er, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A COMMUNE DE OUST, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.